

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JUILLET 2025 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Didier ROUX - Joëlle SAMPAIX

Procurations : Armand BRIGAUD à Didier FENEON - Valérie PILLOUX à Magali MATHIEU

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie AUPECLE

Date de convocation : Lundi 21 Juillet 2025

Date affichage : Lundi 21 juillet 2025

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 juin 2025, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

Didier ROUX, maire, demande à rajouter une délibération :

- Permis Aménager de Monsieur Antoine BALIGAND (présentation du projet par Antoine BALIGAND)

#### Délibérations :

##### **1/ Demande d'une subvention à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerres ( ONaCVG ) :**

**Délibération no 40-2025** : Monsieur le Maire, Didier ROUX, explique que le monument aux morts " Le Poilu victorieux terrassant l'aigle allemand" inauguré en juin 1921, comporte les noms des victimes des guerres. Les inscriptions avec le temps ne sont plus lisibles.

Il en est de même sur le monument portant les noms des victimes du 22 août 1944.

La commission cimetièrè s'est réunie le 13 juin 2025 pour étudier différents devis. Et retenir celui des Pompes Funèbres BRIDAY MILLET de La Clayette pour un montant HT de 1 592 €.

La commune souhaite donc solliciter une subvention de 50 % de la dépense auprès de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerres soit un montant de 796 €.

**11 voix pour**

##### **2/ Répartition des frais avec la commune de Prizy pour le Jambon à la broche :**

**Délibération no 41-2025** : Monsieur le Maire rappelle, que le dimanche 29 juin 2025, la manifestation jambon à la broche était organisée par les deux communes de Saint Julien de Civry et Prizy. Les habitants des deux communes étaient invités à venir partager les jambons dont le coût est supporté par les 2 communes en proportion du nombre de participants.

Le coût total de la manifestation est de 1 195 € (boissons, jambons, fromage, boulangerie et divers) et la commune de Saint Julien de Civry a mandaté l'ensemble des factures. Le nombre total de participants est de 147 dont 25 pour la commune de Prizy.

Le prix par participant est de 8,13 € soit un montant de total de 203.22 € pour la commune de Prizy.

**11 voix pour**

**3/ Convention de délégation de la compétence transports scolaires entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Commune de Saint Julien de Civry :**

**Délibération no 42-2025 :** Le Maire explique que la commune est titulaire d'une convention de délégation de compétence pour assurer le transport des élèves du 1er degré (maternelle et primaire). Le conseil régional de Bourgogne Franche Comté a délibéré le 27 juin 2025, avec transmission au Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté le 4 juillet 2025 pour une convention d'un an des délégations de compétences pour le transport des élèves de maternelles et primaires afin d'assurer la continuité du service. La présente convention prendra effet à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026.

**11 voix pour**

**4/ Permis Aménager déposé par Monsieur Antoine BALIGAND :**

**Délibération no 43-2025 :** Le Maire explique que cette demande de permis d'aménager concerne l'aménagement d'un terrain et la construction de 3 kerterres, une cabane sur pilotis et d'une mare en dehors des zones urbanisées de la commune.

La commune a la possibilité, si elle considère que le projet doit être défendu dans l'intérêt de la commune, de saisir la commission départementale de préservation des espaces naturels et forestiers et de faire lever les motifs de l'article L1113 du code de l'urbanisme.

**11 Voix pour**

**Divers :**

**1/ Point sur le paiement des loyers à mi-juillet :**

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

**2/ Cantine scolaire : point sur l'avancée de la nouvelle organisation :**

- Le logiciel de gestion est en service et les parents ont pu réserver les repas sans soucis. Les agents ont eu une formation le 8 juillet.
- Le moteur de la hotte sera installé fin juillet : 1 668 € TTC
- Le matériel a été commandé pour 2 917 € TTC
- La commande de produits de nettoyage a été faite auprès de HED pour 408 € TTC.
- Ouverture de compte chez les fournisseurs faites.

**3/ Remerciements de la directrice de l'école :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 8 juillet dernier pour remercier de la subvention accordée dans le cadre du projet classe découverte de mai 2025.

**4/ Compte rendu du conseil d'école du 26 juin 2025 :**

Valérie PILLOUX a représenté la commune.

Pour la rentrée de septembre 2025, 60 élèves se répartiront entre Lugny les Charolles (21) et Saint Julien de Civry (39).

Il a été rappelé que les parents doivent inscrire sur le site de la Région leurs enfants pour bénéficier du grand bus faisant la liaison entre les deux écoles.

**5/ Point sur le bus communal pour la rentrée scolaire :**

21 enfants se sont inscrits pour prendre le petit bus communal. Le matin, le bus fera 4 tours (18 enfants) et 3 le soir (16 enfants).

**6/ Bar Restaurant : recherche de candidats :**

La commune a déposé des annonces sur des sites payants :

- 190 € TTC sur l'hôtellerie

- 49 € TTC sur Village.

La communauté de Communes a lancé une annonce sur SOS Village TF1.

#### **7/ Lignes téléphoniques : passage à la fibre :**

Didier ROUX a étudié les différentes propositions des prestataires Orange et Netcom (prestataire actuelle de la commune). Une ligne est à ajouter à la cantine scolaire.

#### **8/ Point sur l'avancée des travaux dans le logement au dessus du salon de coiffure :**

Serge BERTILLOT fait le compte rendu. Les travaux seront normalement terminés fin septembre.

#### **9/ DETR 2025 pour le logement au dessus du salon de coiffure :**

La Préfecture a notifié une subvention de 14 964 € (24 % de la dépense totale TTC).

Le reste à charge pour la commune représente 60 % de la dépense totale TTC.

#### **10 / Natation scolaire financée par la Communauté de Communes Le Grand Charolais :**

Didier ROUX, maire, informe que les Grandes Sections de maternelles n'auront plus de cours de natation. Le coût était d'environ 9 000 € pour des effectifs réduits.

L'accueil des classes de CP au CM2, pour un cycle de 12 séances à raison de 2 séances par semaine représente 5 modules d'apprentissage. Soit au total 60 séances pour apprendre à nager.

#### **11/ Travaux dans le cimetière :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a signé en septembre 2024 un devis de 18 267 € HT avec l'entreprise Barraud pour la réfection de l'allée principale. Les travaux commenceront le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

#### **12/ Compteur Enedis sur la place Bernard Thévenet :**

Serge BERTILLOT a demandé un devis pour installer un compteur LINKY sur la place Bernard Thévenet pour éviter à Enedis de se déplacer à chaque manifestation et réduire les coûts de branchements pour les associations. Le coût financier est de 1 659 €. Le conseil municipal donne son accord.

#### **13/ Séminaire des élus organisé par la Communauté de Communes Le Grand Charolais :**

Il est prévu le jeudi 2 octobre à 17h30 à la salle des fêtes de Digoin. Les inscriptions doivent se faire avant le 1<sup>er</sup> août. Et chaque élu doit s'inscrire. Catherine, secrétaire de Mairie, y participera.

#### **14/ Diagnostic du trafic Routier « Route de Mochère » :**

La Communauté de Communes Le Grand Charolais a installé des capteurs de comptages Route de Mochère du 28 mai au 2 juin 2025.

- 2028 véhicules ont été comptés, soit une moyenne de 290 passages par jour
- 52 excès de vitesse ont été constatés.

#### **15/ Travaux « Route de Charnay »**

La Communauté de Communes Le Grand Charolais finance la réfection de la descente de Charnay et la route sera coupée à la circulation du 28 Juillet au 28 Aout inclus.

#### **16/ Plan de la Commune :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le budget 2025 prévoyait le financement d'un plan de la commune avec le nom des toutes les rues, les bornes à incendie et divers.

Bruno VALLET, entrepreneur de Riorges, propose un devis de 2 100 € pour effectuer un plan vectoriel cartographique de la commune avec 3 impressions : une de 2000 mm x 1350 mm sur panneau dibond pour la mairie, une de 1200 mm x 800 mm sur panneau dibond pour la galerie du site multiservice et une sur simple papier à conserver.

Le conseil municipal accepte la prestation.

### **17/ Poubelle : aire de jeux**

Une proposition a été faite pour installer une poubelle. Le conseil ne donne pas suite car les containers de la cantine sont à proximité.

### **18/ Informatique mairie, école :**

Valérie PILLOUX a rencontré ITD pour le passage à Windows 11 de l'ordinateur de la mairie, pour la sauvegarde à distance, pour les ordinateurs des écoles (anciens) et une imprimante pour la cantine. Un devis est présenté au conseil municipal. D'autres devis seront demandés à un autre prestataire.

### **18/ Aide du Département :**

Dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique et de mobilier pour la Médiagora, une subvention de 2 600 € a été accordée à la commune.

### **Questions diverses :**

#### **1/ Fermeture du secrétariat pour congés :**

Du jeudi 7 aout au mercredi 27 aout inclus. En cas d'urgence, joindre Monsieur le Maire ou ses adjoints.

#### **2/ Réunion RPI : frais de fonctionnement 2024/2025 :**

La commission est convoquée le vendredi 12 septembre à 20h00 à Saint Julien de Civry avec la commission de Lugny.

#### **3/ Friteuse de la cantine :**

Elle sera donnée au comité des fêtes.

#### **4/ Revue La Mémoire Brionnaise :**

Une demande a été faite pour que les numéros soient vendus à la Médiagora. La Mémoire Brionnaise est déjà en vente à la Boulangerie et consultable à la Médiagora.

La séance ordinaire du jeudi 24 juillet 2025 est levée à 23:16 .

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :**

**Vendredi 19 septembre 2025 à 20h30**

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procurations : Armand BRIGAUD à Didier FENEON

Valérie PILLOUX à Magali MATHIEU